



;)   
Jenne

## COLLÈGE CHARLES DULLIN

**À partir du mois de juillet prochain, le Département engage d'importants travaux dans l'établissement. Ils concernent la rénovation du pôle sciences, la reconstruction complète de la demi-pension et la mise en accessibilité du site. Achèvement prévu en avril 2020.**

Le collège, dont les bâtiments datent pour la plupart de 1850, n'avait pas fait l'objet de travaux d'aménagement et de reconstruction notables depuis plus de 20 ans. L'opération qui s'engage va permettre d'améliorer le confort et la fonctionnalité des locaux et d'adapter les salles de sciences à l'évolution des enseignements. L'installation, il y a un an, de locaux provisoires accueillant des salles de classe pour répondre à une hausse ponctuelle d'effectifs permettra de limiter la durée du chantier à 10 mois, à partir de juillet prochain. Les travaux programmés représentent un investissement de 3 millions d'euros (études comprises), entièrement financé par le Département.



SAVOIE

# Demi-pension : du nouveau dès la prochaine rentrée

## Un restaurant scolaire provisoire

Pendant la durée des travaux de rénovation et d'extension de la demi-pension, des locaux modulaires seront implantés dans la cour de récréation durant l'été. Ils accueilleront les élèves dès le mois de septembre et jusqu'à la livraison de la demi-pension définitive en avril 2020.

## Des repas préparés par l'Atelier culinaire départemental

Le mode de préparation des repas servis au restaurant scolaire sera modifié à partir de la prochaine rentrée : d'une production autonome le collège passera à une livraison en liaison froide des plats préparés par l'Atelier culinaire départemental.



Le service du Département livre déjà chaque jour 10 collèges. C'est une cuisine XXL à la pointe de la qualité et de l'éco-responsabilité, installée à Chambéry, qui garantit un repas savoureux, répondant aux besoins nutritionnels des collégiens, respectant les règles de sécurité sanitaire et favorisant l'approvisionnement local et bio.

## Les travaux de mise en accessibilité

- Mise en conformité de l'ensemble des circulations (couloirs, ascenseurs, escaliers, rampes).
- Installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite permettant l'accès à la salle de musique.
- Rénovation complète des sanitaires élèves et personnels en vue de la création de WC accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## LES COLLÈGES, UNE MISSION DÉPARTEMENTALE

Pour vos enfants, le Département de la Savoie assure :

- l'entretien et la rénovation des établissements ;
- le service de restauration scolaire et d'entretien des locaux et les personnels qui en ont la responsabilité ;
- la fourniture du matériel informatique et sa maintenance ;
- l'encouragement à l'éducation physique et sportive (forfait EPS, Plans ski...) ;
- le financement des dépenses courantes ;
- l'accompagnement des établissements dans la définition des projets pédagogiques, culturels ou sportifs (classes de découvertes, Plan montagne, Plan nautique...).



SAVOIE



INFOS

LE DÉPARTEMENT

[www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)

